

Avis d'Appel d'Offres International n° N°MSPLS/COVID-19 FA/AOI/F/ 04 /2022

**Pays : BURUNDI**

**Nom du Projet : Projet de Préparation et de Riposte à la  
COVID-19 au Burundi  
/Financement Additionnel »**

**N° du DON IDA : D9640- BI**

**Intitulé du marché : Acquisition des respirateurs, bonbonnes et leurs  
accessoires pour les hôpitaux**

**REFERENCE DU DAO: Réf / STEP: BI-BI-MOF-282016-GO-RFB**

1. Le Gouvernement du Burundi représenté par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet de Préparation et de Riposte à la COVID-19 au Burundi / Financement Additionnel (Projet COVID-19/FA) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre d'**Acquisition des respirateurs, bonbonnes et leurs accessoires pour les hôpitaux.**
2. Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/ Projet COVID-19/FA sollicite des offres à plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **des respirateurs, bonbonnes et leurs accessoires pour les hôpitaux en un seul lot.**

Ces équipements seront livrés sur les sites indiqués dans le DAO. Le délai de livraison est de **cinq (05) mois calendrier**. Aucune marge de préférence n'est prévue.

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

(a) **Si le Soumissionnaire est le fabricant :**

**(i) Capacité financière :**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaire annuel moyen au cours des trois dernières années fixées à **trois millions dollars américains (3 000 000 USD)** ou équivalent dans une monnaie librement convertible
- Une déclaration délivrée par une Banque agréée (non une micro finance) et acceptable attestant que le soumissionnaire dispose des fonds nécessaires ou s'engageant d'octroyer une ligne d'un crédit d'un montant équivalent à **80%** du montant de la soumission.
-

**(ii) Capacité technique et expérience :**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et d'expérience ci-après :

- Offrir une garantie technique d'une (01) année pour les appareils ;
- Présenter pour la formation:
  1. Un médecin spécialiste en réanimation ou soins intensifs ayant une expérience d'au moins 3 ans pour assurer la formation des utilisateurs (Un curriculum vitae dans l'offre)
  2. Un ingénieur biomédical ayant une expérience d'au moins 2 ans en maintenance des équipements fournis (Un curriculum vitae dans l'offre)
- Disposer dans le pays de l'acheteur, d'un atelier fonctionnel de maintenance ou un contrat avec un atelier de maintenance (Copie de contrat comme preuve dans l'offre) avec maintenancier et/ou réparateur qualifié pour assurer le service après-vente (Joindre la preuve qu'il est certifié par un organisme habilité pour agir sur les équipements fournis

(iii) Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite que les Fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation suivantes : sans objet

(b) Si le Soumissionnaire n'est pas le fabricant, mais propose des Fournitures au nom d'un Fabricant dans le cadre d'une Autorisation du Fabricant donnée selon le formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission), le soumissionnaire doit posséder et faire preuve qu'il possède les qualifications (i), (ii) et (iii) ci-avant, et doit faire la preuve qu'il a réalisé avec succès un (01 ) marché pour des fournitures similaires de même complexité en imagerie médicale au cours des trois (03) dernières années (joindre à l'offre les copies de Lettres de Marché et les copies des PV de réception)

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement mise à jour en novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des ressources du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction Générale des Ressources du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Avenue NGENDANDUMWE n° 4, Tél : +257 22 27 63 04 , 22 27 63 07 ou 22 27 63 08 sis dans les locaux du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, « Projet COVID-19/FA » tous les jours ouvrables de 7h 30 min à 12.00 h et de 14h à 17h30 min.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en la langue française peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé moyennant un paiement non remboursable de cent mille francs burundais **(100 000 FBU)** ou l'équivalent en une monnaie convertible. La moitié de ce montant (50 000 FBU) est à verser sur le compte N°**1101/001.04** ouvert à la BRB pour « recettes non fiscales » et l'autre moitié (50 000 FBU) sur le compte n°**02021-0071685-49** ouvert à la BCB au profit du Renforcement des Soins de Santé. Le dossier d'appel d'offres sera adressé au soumissionnaire sur présentation des bordereaux de paiement.
6. Les offres devront être remises au Secrétariat de la Direction Générale des Ressources du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA au plus tard le **20 /01/ 2023 à 10 heures locales**. La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les offres remises au-delà de l'heure susmentionnée ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du *Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le Sida/Projets IDA* le **04/01/ 2023 à 10 heures 30 minutes, heure locale**.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission délivrée par une Banque de premier rang (non une microfinance). Le montant de garantie d'offre sera de **(28 200 USA) vingt-huit mille deux cents dollars américains ou équivalent en monnaie librement convertible**.
8. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

**Nom de l'Agence d'Exécution** : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/ Projet COVID-19/FA

**Nom du bureau** : Direction Générale des Ressources

**Adresse du bureau** : BP 1820 BUJUMBURA, Avenue Pierre NGENDANDUMWE n° 4, BUJUMBURA, BURUNDI:

Téléphone : + 257 22 27 63 04/ 22 27 63 07/08 ; Code du pays : +257 ; Bujumbura

Tél : +257 22 27 63 04, 22 27 63 07 ou 22 27 63 08.

**Adresse électronique:** [jeancharles.ntahimpera@yahoo.fr](mailto:jeancharles.ntahimpera@yahoo.fr); [joasndayiragije@gmail.com](mailto:joasndayiragije@gmail.com); [pbansitanya3@gmail.com](mailto:pbansitanya3@gmail.com)